

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 125 (1980)
Heft: 5

Artikel: L'école militaire [suite et fin]
Autor: Liaudat, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344292>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'École militaire (suite et fin) *

par le lieutenant-colonel André Liaudat

3.5. Les études opérationnelles

Les études opérationnelles débutent par une présentation du cadre général de la défense en France et des grandes unités interarmes que les stagiaires auront à mettre en œuvre au cours de divers exercices. Le temps consacré à ces études représente environ le 50% du temps total.

Elles visent à :

- faire acquérir aux stagiaires une méthode de raisonnement commune pour la résolution des problèmes tactiques qui leur seront soumis et qu'il est indispensable de bien posséder pour préparer la prise de décision ;
- leur faire analyser au sein de chaque armée l'emploi des différentes forces dans les divers types d'engagement afin d'en tirer des déductions rigoureuses ;
- leur faire ensuite étudier comment leurs forces se combinent dans la manœuvre d'opérations interarmées et d'approfondir les problèmes posés par une telle coopération.

Les études opérationnelles sont conduites par un état-major formé de stagiaires couvrant de bout en bout la résolution d'un problème donné : ébauche de conception, conception, planification et conduite.

Les problèmes logistiques sont traités à l'occasion de tous les exercices au niveau correspondant.

Les études comportent une reconnaissance du terrain de l'action pour les rapprocher de la réalité et pour permettre un meilleur engagement des moyens techniques et d'appui.

Les études opérationnelles se divisent en deux parties :

- études opérationnelles communes et
- études opérationnelles spécifiques :
 - a) Armée de terre
 - b) Marine
 - c) Armée de l'air

* Voir RMS 2 et 4 1980.

3.5.1. Les études opérationnelles communes

Au cours de cette séquence, les stagiaires :

- se familiarisent avec l'organisation, la structure et l'emploi des unités des Forces Terre, Marine et Air. Cette étude est faite à l'intérieur de groupes homogènes d'officiers des trois Armées;
- acquièrent une méthode commune d'appréciation de situation militaire;
- étudient les effets tactiques des armes nucléaires (défense et sécurité);
- reçoivent une information sur les problèmes du renseignement.

C'est également sous ce chapitre que les stagiaires sont confrontés dans le cadre de la Défense opérationnelle du territoire (D.O.T.) aux problèmes soulevés par la défense du territoire et la coordination entre les armées.

Pour terminer cette partie, les stagiaires passent à l'étude d'une intervention combinée faisant jouer en même temps une opération aéroportée et une opération amphibie avec hélicoptage, dans une ambiance de crise.

Les études opérationnelles communes sont des plus intéressantes car elles permettent d'aborder les problèmes des trois armes qui sont de plus en plus indissociables.

Dans le monde moderne, on ne peut plus guère concevoir d'action ou d'opération, même limitée, qui ne mette en œuvre simultanément une combinaison des trois forces.

3.5.2. Les études opérationnelles spécifiques « Armée de Terre »

Les stagiaires de la « Section Terre » se familiarisent avec les unités de la division d'infanterie valorisée 77 et de la division blindée au sein d'un corps d'armée.

L'accent est porté sur les points suivants :

- collaboration et participation au travail en état-major, en étudiant, élaborant et rédigeant les documents correspondants;
- élaboration d'une manœuvre de division dans le cadre d'un corps d'armée dans un combat se déroulant sous menace nucléaire;

- planification particulière d'un franchissement;
- combats préliminaires à la frappe nucléaire, séquence nucléaire et exploitation;
- réalisation des problèmes logistiques.

Ce cycle se termine par l'étude de divers problèmes opérationnels et logistiques avec emploi du feu nucléaire antiforces au niveau du corps d'armée et de l'armée.

3.5.3. Les études opérationnelles spécifiques « Marine »

Les stagiaires de la marine sont initiés aux formes d'emploi des forces navales françaises dans le domaine de la sûreté et de la surveillance. En outre, ils sont instruits aux différentes formes d'emploi des forces et au soutien logistique ainsi qu'à l'emploi des forces en mission d'action extérieure.

3.5.4. Les études opérationnelles spécifiques « Armée de l'air »

Ces études ont pour but de donner aux stagiaires de l'Armée de l'air une connaissance suffisante des moyens aériens actuels des forces françaises ainsi que des moyens d'environnement qui en permettent la mise en œuvre. De plus, ils étudient les problèmes de coordination de la défense aérienne et de l'appui des forces terrestres à l'échelon de l'armée et du corps d'armée.

Les études opérationnelles développent les connaissances militaires chez les stagiaires; elles élèvent leur niveau de réflexion et le sens de la collaboration interarmes.

3.6. Les visites et les stages

Un certain nombre de visites et stages permettent de concrétiser l'enseignement théorique et de prendre conscience de la réalité française. Ce sont:

- des visites des établissements industriels relevant de la Délégation Militaire pour l'armement ou du secteur privé;
- des visites d'organismes militaires spéciaux (centres militaires de traitement de l'information, etc.);

- des visites dans les écoles militaires pour connaître l'organisation, les structures et les méthodes d'instruction en vigueur;
- des visites dans la région parisienne, destinées à montrer des réalisations culturelles, scientifiques ou industrielles françaises;
- un stage dans une unité opérationnelle pour en connaître l'activité et ses possibilités d'engagement ainsi que de participer à la vie de tous les jours;
- et, pour terminer, un voyage d'études en océan Indien à l'île de la Réunion (stagiaires de l'armée de terre) et dans les départements de la Martinique et de la Guadeloupe (stagiaires de la marine et de l'armée de l'air). De tels voyages sont au programme de toutes les écoles supérieures de guerre (dans d'autres régions); ils révèlent aux stagiaires un autre aspect de la France.

3.7. Conclusions

L'Ecole Supérieure de Guerre Interarmées — la plus jeune des Ecoles Supérieures — apporte aux stagiaires :

- un élargissement de leurs connaissances générales;
- un enrichissement de leur savoir militaire avec un accent plus marqué sur les études interarmées;
- un développement de leur imagination créatrice;
- une ouverture d'esprit sur les problèmes actuels et futurs de notre planète;
- une communication réciproque qui permet de tisser des liens d'amitié.

L'Ecole Supérieure de Guerre Interarmées a, en outre, le privilège de rassembler un très grand nombre d'officiers étrangers appartenant à des nations amies de la France. Cette diversité donne aux stagiaires l'occasion de multiplier les échanges d'idées qui sont devenus essentiels de nos jours.

Les stagiaires suisses ne peuvent que se féliciter de la valeur de l'enseignement dispensé, de l'ouverture, de l'allant et de la bienveillance des autorités militaires supérieures françaises.

A. L.